

Résumé du rapport 2013 du PNUE sur l'Écart des émissions

L'écart d'émissions en 2020, tel que défini par le PNUE, est *"la différence entre les niveaux d'émissions nécessaires en 2020 pour réaliser les objectifs liés au climat et les niveaux d'émissions prédits à cette date si tous les promesses et engagements sont réalisés"*. Aux regards des perspectives pour réduire les émissions en 2020, les options existantes sont encore difficiles et moins rassurantes pour maintenir la température moyenne à l'échelle du globe en dessous de 2°C d'ici 2020. En l'absence d'une réduction considérable des émissions d'ici 2020, les nombreuses alternatives possibles limitant le réchauffement planétaire à 1,5°C à la fin de ce siècle n'existeront plus, et des efforts plus grands en matière d'efficacité énergétique, de stockage et de capture du carbone deviendront inévitable pour atteindre les objectifs.

Emissions mondiales actuelles

Actuellement, les émissions des gaz à effet de serre (GES) ont augmenté considérablement par rapport aux niveaux nécessaires pour réaliser les objectifs de 1,5° C et 2° C en 2020, et jusqu'ici continuent d'augmenter. Les estimations les plus récentes d'émissions de GES sont de 50.1 gigatonnes de CO₂ par an pour l'année 2010. Cela représente un niveau d'émission 14% plus élevé que l'estimation moyenne pour 2020, avec la possibilité de suivre le chemin le moins coûteux pour réaliser l'objectif de 2° C (44 GtCO₂e par an). Malgré les variations minimales des pays développés et ceux en voie de développement dans les contributions relatives aux émissions entre 1990 et 1999, la distribution est généralement égale sur la période 1850-2101.

Niveaux d'émissions prédits en 2020

Les émissions mondiales de GES en 2020 sont estimées à 59 GtCO₂e par an sous l'hypothèse que le monde évolue sans changement et en prenant en compte les efforts d'atténuation. Si les promesses et les engagements étaient entièrement mis en œuvre, cela pourrait réduire les émissions de 3 à 7 GtCO₂e par an. Les informations disponibles révèlent que quelques parties, à savoir l'Australie, la Chine, l'Union Européenne, l'Inde et la Russie, sont sur le point de réaliser leur promesses et engagement d'ici 2020. Selon l'évaluation de 2012, il n'y a plus eu d'importants changements dans les promesses et engagements annoncés par les Parties à la Convention sur le Climat. Cependant, les règles sur la comptabilisation des changements dans l'utilisation des terres et la forêt, ainsi que les règles sur les allocations supplémentaires de la première période des engagements du Protocole de Kyoto, ont été renforcées.

Les dernières estimations de l'écart d'émissions en 2020

En considérant tous les chemins d'émissions les moins coûteux, la réalisation de tous les engagements se traduirait par un écart d'émissions de 8 à 12 GtCO₂ par an en 2020. Malgré l'insuffisance d'informations, cela implique que l'écart d'émissions pour réaliser l'objectif de 1,5° en 2020 représente globalement un surplus de 2 à 5 GtCO_{2e} par an.

Niveaux d'émissions nécessaires en 2025, 2030 et 2050 pour un objectif de 2°C

Les chemins les moins coûteux en harmonie avec la perspective d'atteindre l'objectif de 2°C ont en 2050 des niveaux d'émissions mondiales qui sont de 41% et 55% respectivement plus faibles que ceux des années 2990 et 2010.

Implications des chemins d'émissions les moins coûteux pour les objectifs de 1.5°C et 2°C en 2020.

Dans la mesure où les efforts vitaux d'atténuation sont reportés, il sera encore plus nécessaire d'avoir recours à des émissions négatives dans la seconde moitié du 21^{ème} siècle pour maintenir l'augmentation de la température moyenne à la surface du globe en dessous de 2°C. Les scénarios compatibles avec un réchauffement de moins de 1,5°C ou 2°C requièrent : des niveaux de réduction des émissions supérieurs aux niveaux actuels tout au long du siècle; l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'introduction de technologies à faible ou zéro émission de carbone, à un rythme plus rapide que celui observé durant les longues périodes passées; un pic d'émissions de gaz de serre autour de 2020; une balance nette des émissions de CO₂ négative dans les secteurs énergétique et industriel dans la seconde moitié du siècle, et un changement accéléré vers l'électrification. Fondamentalement, l'usage des technologies des émissions négatives peut affecter négativement l'environnement, notamment la biodiversité et l'approvisionnement en eau.

Implications des scénarios d'action ultérieure pour atteindre 1.5°C et 2°C en 2020.

Les conséquences prévues des scénarios d'action ultérieure comparés aux scénarios les moins coûteux sont: des taux plus élevés de réduction des émissions mondiales à moyen terme; des infrastructures intensives en carbone; une dépendance accrue sur certaines technologies à moyen terme; des coûts d'atténuation plus élevés à moyen et à long terme ainsi qu'un risque élevé de perturbations économiques et des risques plus élevés de ne pas pouvoir atteindre l'objectif de 2°C. Ceux-ci mettent en évidence l'impraticabilité de ces

scénarios d'action ultérieure, augurant des difficultés pour atteindre les objectifs fixés concernant la température moyenne de la Terre.

Options pour combler les écarts en émissions

L'utilisation des règles strictes concernant les mesures nationales d'atténuation pourrait réduire l'écart de 1 à 2 GtCO₂e. En outre, le changement des promesses inconditionnelles vers les promesses conditionnelles pourrait réduire l'écart de 2 à 3 GtCO₂e, et en augmentant la portée des engagements actuels, il serait possible de réduire l'écart de 1,8 GtCO₂e. La combinaison de ces différentes options entraînerait la diminution de l'écart d'environ 50%. L'écart résiduel pourrait être encore réduit par le biais de mesures nationales et internationales, telles que les initiatives de coopération internationale, qui aideraient aussi à satisfaire les intérêts nationaux non directement liés à la politique climatique.

Initiatives de coopération internationale

Les initiatives de coopération internationale se multiplient à travers des groupes de pays et/ou d'autres entités de collaboration ayant pour objectif de promouvoir les technologies et les politiques bénéficiaires du climat¹. De telles initiatives pourraient aider à combler l'écart de plusieurs GtCO₂e en 2020. Par exemple:

- Les **dialogues globaux** (pour échanger des informations et de comprendre les priorités nationales)
- Les **processus formels multilatéraux** (abordant les questions pertinentes liées à la réduction des émissions de GHG)
- La **mise en œuvre des initiatives** (généralement structurée autour du dialogue technique pour les projets de mise en œuvre aux secteurs spécifiques)

Un certain nombre de ces initiatives contribue directement à l'atténuation du changement climatique en aidant les pays à réduire avec succès leurs émissions, tandis que d'autres apportent une contribution plus indirecte, par exemple, les efforts pour renforcer le consensus ou l'échange de bonnes pratiques entre les membres.

Les sujets importants relatifs à ces initiatives de coopération internationales regroupent :

¹ L'atténuation du changement climatique ne peut pas être systématiquement le but principal de ces initiatives

- **L'efficacité énergétique (jusqu'à 2 GtCO₂e en 2020):** couvert par un nombre d'initiatives considérable.
- **La réforme des subventions des combustibles fossiles (0,4-2 de GtCO₂e en 2020):** un nombre limité d'initiatives et d'engagements clairs existent dans ce domaine.
- **Le méthane et d'autres polluants à courte durée de vie (de 0,6 à 1,1 GtCO₂e en 2020):** Ceci est couvert par une initiative générale et plusieurs initiatives spécifiques. (Les réductions à cet égard peuvent avoir lieu comme un sous-produit d'autres atténuations climatiques)
- **Les énergies renouvelables (1-3 GtCO₂e en 2020) :** plusieurs initiatives ont été lancées dans ce domaine.

Les dispositions qui pourraient stimuler l'efficacité de ces initiatives comprennent:

- Une vision clairement définie et un mandat avec des objectifs clairement articulés
- Une bonne composition des participants pour atteindre les objectifs du mandat, allant au-delà des traditionnels négociateurs sur le climat.
- La participation des acteurs des pays en développement
- Un financement adéquat et une structure institutionnelle prenant en charge la mise en œuvre et le suivi, mais maintenant une flexibilité
- Les incitations pour les participants.

Les politiques nationales agricoles pourraient promouvoir le développement tout en réduisant considérablement les émissions

Actuellement, l'agriculture contribue environ 11 % des émissions mondiales de GHG. Peu de pays ont prévu des mesures dans le secteur de l'agriculture dans le cadre de la mise en œuvre de leurs engagements. Toutefois, les estimations des potentiels de réduction des émissions pour le secteur agricole sont élevées, allant de 1,1 à 4,3 GtCO₂e - une fourchette qui suggère des incertitudes dans l'estimation.

Il existe des mesures efficaces dans le secteur agricole de réduction des émissions tout en augmentant l'absorption du carbone. Concernant la contribution à l'atténuation du changement climatique, ces politiques vont améliorer la durabilité environnementale du secteur. En outre, en fonction de la mesure et de la situation, ils peuvent offrir des avantages supplémentaires, à savoir des rendements plus élevés, des coûts plus faibles des engrais ou des bénéfices supplémentaires issus de l'approvisionnement en bois.

Voici des exemples de mesures :

L'utilisation de la culture sans labour: sans labour le semis se fait directement, sans travailler la terre, ou sous une couche de paillis de la récolte de la saison précédente. Cela réduit les émissions de GHG venant de la perturbation du sol et de l'utilisation de combustibles fossiles pour les moteurs des machines agricole.

L'amélioration de la gestion des nutriments et de l'eau dans la production de riz: ceci comprend des pratiques de culture innovantes qui diminuent les émissions de méthane et d'oxyde nitreux, à savoir, l'alternance de mouillage et de séchage, et l'épandage profond de l'urée.

Agroforesterie: il existe différentes pratiques de gestion qui intègrent les plantes ligneuses pérennes dans l'agriculture et le paysage, moyen par lequel l'absorption et le stockage du dioxyde de carbone de l'atmosphère augmentent dans la biomasse et les sols.

Références:

PNUE (2013) Le rapport Gap émission 2013: Un rapport de synthèse du PNUE. Nairobi. Programme pour l'Environnement des Nations Unies (PNUE). [En ligne] Disponible sur <http://www.unep.org/pdf/UNEP-EmissionsGapReport2013.pdf>

Programme « Climat pour le développement en Afrique »

Le programme « Climat pour le développement en Afrique » (ClimDev-Afrique) est une initiative de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement.

Sa mission a été définie au plus haut niveau par les dirigeants africains (par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine).

Le programme a été institué pour poser des bases solides pour une position de l'Afrique sur le changement climatique et il travaille activement avec d'autres institutions et partenaires africains et non africains spécialisés dans les questions de climat et de développement.

Contacts

Centre africain pour les politiques climatiques
Commission économique pour l'Afrique
Avenue Menelik II, B.P. 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
info@climdev-africa.org
www.climdev-africa.org

Avec l'appui de

